



LES SERVICES PUBLICS AU SERVICE DE LA SOCIÉTÉ !



CARTE SCOLAIRE – CTsD
9 avril 2020

Remarques liminaires -
SNUipp-FSU

Voici une carte scolaire qui se déroule dans un contexte inédit.

Le ministre a pris conscience de cette situation exceptionnelle, et fait des annonces qui soulèvent finalement plus de questions qu'elles n'en résolvent. Nous actons la dotation supplémentaire surprise du ministère - ni examinée ni discutée puisque le CTMEN n'aura lieu que le 5 mai - mais nous nous étonnons qu'il faille un virus et une pandémie pour que nos dirigeants prennent conscience de l'importance d'investir dans le Service Public d'Éducation.

Est-ce à dire que l'an prochain, une fois cette crise sanitaire terminée (espérons-le !), nous aurons encore moins de postes ?

Notre département est fortement concerné par la question du rural. Nous sommes les premiers défenseurs des services publics sur l'ensemble du territoire, et particulièrement du maintien des écoles de proximité. Ces questions participent à l'égalité d'accès pour toutes et tous, à la question de l'aménagement des territoires : pas d'attractivité sans service public, y compris sur le plan économique. La situation de crise sanitaire que nous vivons démontre ainsi, s'il était besoin, combien ces services sont essentiels, indispensables.

Pour autant, très concrètement, et sans lancer la question du débat sur la définition de la ruralité, et celle de la montagne, qui semble avoir été oubliée, nous constatons qu'un rôle inédit est accordé aux maires. Cela dessaisit cette instance de ses compétences, et diminue vos prérogatives en tant que représentant de l'éducation nationale en Savoie, au sens régalién du terme. A situation exceptionnelle, procédure exceptionnelle.

Nous sommes nombreux à penser qu'il y aura un avant et un après la crise sanitaire. La FSU fait partie des signataires de l'appel « Plus jamais ça, préparons le jour d'après, pour un futur écologique, féministe et social ».

Sur ce point technique, nous ne souhaitons toutefois pas que l'après soit une porte ouverte à davantage de territorialisation, avec un pouvoir accru des maires en direction des écoles.

La dotation finale, + 13, sera insuffisante.

La priorité ministérielle reste celle du dédoublement des classes en éducation prioritaire. Cela nécessite, selon nos estimations, de 7 à 11 postes pour la rentrée 2020. Nous constatons une évolution de ce dispositif en augmentant les seuils. Le dédoublement ne sera bientôt plus qu'un lointain souvenir. Cette hausse des seuils en éducation prioritaire (12 en CP, 12 en CE1 dans un premier temps, puis 12 en CP/CE1 dans un second temps et enfin de 12 à 14 dans un troisième temps) ne peut servir qu'à économiser des postes, preuve s'il en était du manque de moyens.

Quid du RASED ? Il y a 3 jours, le collectif RASED a adressé une lettre au Ministre de l'Éducation nationale demandant l'augmentation des postes des personnels des RASED et des postes d'enseignants afin de répondre aux besoins éducatifs particuliers de tous les enfants lors des cartes scolaires 2020. Pour citer leur lettre, « *l'école doit disposer dès la rentrée 2020 des forces nécessaires à la mise en œuvre de nos missions qui garantissent aux élèves fragiles l'accompagnement indispensable à leur réussite scolaire. Comment faire si demain les personnels des RASED, qui constituent une ressource majeure, continuent à disparaître du paysage scolaire ?* »

Quid des remplaçant.e.s ? D'année en année, la situation se détériore. Bien entendu, sans connaître le nombre précis de journées non remplacées – jamais donné en CT malgré nos demandes récurrentes, difficile de faire un état précis des besoins. Cela peut aller du simple au double, il manque de 35 à 70 postes sur le département, soit de 5 à 10 par circonscription. Que penser d'une carte scolaire qui ne prévoit aucune création de poste de remplaçant.e.s ? Quid des rumeurs concernant ces mêmes remplaçants qui seraient gérés de façon départementale et non plus en circonscription ?

En attendant, un jour, un investissement à la hauteur des besoins, la préparation de la rentrée 2020 se « confîne » à continuer de gérer le manque de moyens, ce qui n'est, hélas, plus exceptionnel du tout. Préparons le jour d'après, pour qu'après le confinement, ne (re)vienne pas l'austérité.

